

## Communiqué de presse

### **Entame du programme de PBR Rating et APTBEF, d'évaluation et de suivi des engagements à risque**

**Les dirigeants de banques se sont réunis au sein de l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et Etablissements Financiers (APTBEF), où leur a été présenté le programme d'évaluation et de suivi des grands engagements auprès du secteur bancaire tunisien. Un sujet de première importance et d'ordre prioritaire, qui n'a jamais été autant d'actualité, qu'en cette période de trouble et d'incertitude ; exacerbée par le contexte COVID, allant jusqu'à impacter de grands groupes historiques tunisiens.**

Face à cette crise économique et financière d'échelle mondiale, et à la récession sans précédent que vit la Tunisie, les banques font preuve d'une vigilance extrême, et de réactivité, en faisant particulièrement attention à la montée des engagements financiers des entreprises et des groupes auxquels elles prêtent leurs concours. Dans cette situation de plus en plus complexe, la transparence doit être de mise et un suivi minutieux de ces engagements est une priorité absolue. A l'heure où les établissements bancaires, un peu partout dans le monde, essuient leurs premiers cas de faillites COVID, la Tunisie ne sera à l'évidence, pas épargnée. Selon les experts présents, le salut du secteur bancaire tunisien, viendra de la capacité des banques de la place à s'organiser pour la couverture des risques inhérents à leurs grands engagements.

A ce titre, depuis plusieurs années les autorités tunisiennes ont prévu dans les textes réglementaires, divers mécanismes de détection et de suivi des risques de contrepartie dont la mise en œuvre de missions de Notation financières pour les grands engagements à taille critique auprès du secteur financier (confer. La circulaire 12-2001 de la Banque Centrale de Tunisie). Le recours prévu, à la notation, est un outil mis à la disposition par la BCT, aux banques de la place, pour se prémunir des incertitudes face aux risques de leurs grands engagements. Ce mécanisme permet à la profession de se doter de façon concrète, d'une meilleure visibilité sur le degré de stabilité et de pérennité de leur clientèle de référence. Cette obligation de Notation, permet aux banques de disposer d'un outil stratégique d'aide à la prise de décision, en appréciant de manière précise le niveau du risque, pour tendre vers des décisions justes. Un intérêt à la fois pour la banque, mais aussi pour les entreprises qui bénéficieront d'un rapport de notation, apte à leur permettre une meilleure gouvernance financière tel que prévu par les textes en vigueur.

Impulsée par l'APTBEF, ce programme s'inscrit parmi les priorités de l'agence de notation et vient compléter les 3 premiers axes déjà engagés, celui de la notation des collectivités locales, des entreprises publiques et des établissements financiers.

En sa qualité de parrain de l'agence de notation nationale PBR Rating, l'APTBEF contribue aux côtés de PBR à promouvoir le renforcement de la qualité de l'information financière et l'appréciation, ainsi que le traitement, des risques des contreparties au sein du secteur financier.

Parallèlement au processus du scoring interne, les missions de notation externe permettront aux banques, en plus de se conformer à la réglementation en vigueur : un meilleur pilotage de leurs risques financiers, une consolidation de leurs indicateurs de gestion des risques, une meilleure réactivité dans la gestion des engagements à risques, une cartographie des risques sectoriels, la constitution d'une base d'informations permettant une plus grande visibilité sur l'environnement économique et financiers et des outils de

perfectionnement de leurs politiques commerciales et stratégiques (secteurs d'activité, typologies de clientèle, conditions commerciales, latitudes et procédures de suivi client, etc...).

Par ailleurs, les rapports de notation permettront aux clients des établissements financiers, d'accéder à un diagnostic de rating complet, visant à situer leur solvabilité et la qualité de leur situation financière, ainsi qu'à mesurer leurs capacités réelles d'endettement et de remboursement, bénéficiant ainsi d'un support de progression en matière d'efficacité opérationnelle et de gestion financière. Un effet d'amélioration dont profite le client, son créancier ou son bailleur de fonds, ainsi que l'ensemble des systèmes de régulation, de supervision et de contrôle. Il est aussi à noter, comme partout ailleurs, que la notation pourra servir, pour l'emprunteur comme pour le prêteur, de support de négociation et d'argumentation, pour le Pricing et les conditions de financement.

Par ce programme, portant directement sur l'évaluation, le suivi et la maîtrise du risque des engagements financiers, les établissements financiers consolideront leurs efforts d'application des règles prudentielles en matière de division, de bonnes pratiques financières, le perfectionnement de leurs efficacités opérationnelles et commerciales et le renforcement de leurs performances financières. Une action concrète pour les banques de la place, de se mettre à niveau et au diapason des efforts internationaux du secteur bancaire, en matière de gouvernance.

**Il est à noter, qu'au regard d'un ensemble d'éléments internes et conjoncturels, les premières banques de la place ont engagé d'elles-mêmes l'application dudit programme, depuis Janvier 2021.**

***A propos de PBR Rating :***

*PBR Rating est une agence de notation financière. L'agence partenaire de l'OECT (Ordre des Experts-Comptables de Tunisie) est parrainée par l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers et a été inaugurée en Mai 2018, par le Ministre des Finances. L'agence a pour vocation le déploiement d'un ensemble de solutions de notations financières, ainsi que la publication de recherches et d'analyses économiques, contribuant ainsi à l'efficacité de l'information financière pour l'ensemble des intervenants économiques, sur le marché tunisien.*